

Alpes vaudoises

Vendre du patrimoine n'est plus tabou

Les anciens collèges de Bex et de ses hameaux, ainsi que les chalets d'alpage des Diablerets, ont fait discuter en fin d'année dans les pléniums.

Karim Di Matteo

Entre le cœur et la raison. Peut-on brader du patrimoine bâti, parfois pluri-centenaire, même si coûteux à rénover? La question s'est posée en filigrane dans les conseils communaux de Bex et Ormont-Dessus à la mi-décembre.

Dans la Cité du sel, Jean-François Cossetto, municipal des Domaines et Bâtiments, a fait état d'une réflexion en cours sur les anciens collèges. Aux Posses, à Frenières, aux Plans, à Fenalet, aux Dévins et au Châtel, les vieux bahuts abritent des locataires ou des salles mises à disposition de sociétés locales, louées à des particuliers ou proposées à des services communaux pour y entreposer du matériel.

Ces bâtiments ont un autre point commun: ils accusent le poids des ans. «En Municipalité, il va falloir se prononcer au cas



L'ancien collège des Plans-sur-Bex, ce mardi. L'établissement accuse le poids des années et n'a plus d'avenir en mains communales. Il sera revendu. CHANTAL DERVEY

par cas. C'est du patrimoine, mais aussi des travaux lourds et coûteux en perspective. L'alternative, c'est de les faire ou de les vendre. Ce n'est pas un choix facile, s'en séparer ne serait pas une décision très populaire, mais la réflexion doit avoir lieu.»

La première décision a été prise du côté des Plans-sur-Bex

où l'ancien collège n'a plus d'avenir en mains communales. La Municipalité a plutôt pris le parti de rénover le bâtiment de l'ancien Garage Guillard, situé juste à côté de la chapelle, et qui abrite actuellement le rattrac du ski club, du matériel du Service de déneigement et un appartement.

Une salle communale y est notamment prévue à l'avenir. Quant à l'ancien collège, en piteux état, il sera revendu. «Le préavis à ce sujet est prévu pour mars», selon Jean-François Cossetto.

Chalets prioritaires

Du côté du vieux collège du Châtel, l'annonce du départ de l'ac-

tuel locataire de l'appartement a précipité la décision de changer l'affectation et de rafraîchir les lieux. «Nous allons probablement refaire une salle, ajoute le municipal. Pour le reste, la réflexion avance au fur et à mesure.»

«C'est du patrimoine, mais aussi des travaux lourds et coûteux en perspective. L'alternative, c'est de les faire ou de les vendre.»

Jean-François Cossetto, municipal des Domaines et Bâtiments de Bex

À Ormont-Dessus, ce sont les 18 chalets d'alpage de propriété communale qui inquiètent, les dignes représentants de cette «saison d'alpage» inscrite pas plus tard que début décembre au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Là aussi, le cœur l'emporte encore sur la raison, mais à quel coût? Cinq cent mille francs, soit la somme que la Municipalité a proposé de débloquer lors du dernier Conseil communal pour mettre aux normes et rénover

d'ici à 2026 quatre bâtis parmi les plus mal en point.

«C'est une priorité, tant nous avons pris de retard, vingt ans au bas mot, a regretté le syndic Christian Reber. C'est un patrimoine en perte. Il pleut parfois dedans et certaines poutres peinent à soutenir la structure.» Les conditions de travail des amodiataires - soit les locataires et gestionnaires de ces chalets - en dépendent également.

Le Conseil communal a suivi l'édile et avalisé une somme qui, avec les soutiens fédéraux et cantonaux, permettra de couvrir les 750'000 francs d'estimation pour rénover les chalets des alpages En Pillon, Coufin, Mar-mèche et Chalet Vieux.

Difficiles à entretenir

Le conseiller Luc Peneveyre s'est toutefois risqué à une question qui semblait à tout jamais taboue sur l'Alpe: «Faut-il vraiment conserver tous ces alpages? Y a-t-il eu une réflexion sur le sujet en Municipalité? Bien sûr, c'est une richesse, du patrimoine, mais ils sont difficiles à entretenir. N'y aurait-il pas lieu d'en lâcher un ou deux aux amodiataires?» Pas de réponse sur le moment.

Au terme de la séance, on repose la question au syndic. «Ce n'est pas d'actualité. Pour l'instant, nous voulons tenter de les conserver en bon état, ce sont des morceaux de patrimoine local.»

PUBLICITÉ

OPUS ONE, CULTURES PACES DIGITAL ET TINTINIMAGINATIO PRÉSENTENT

BEAULIEU LAUSANNE

TINTIN L'AVENTURE IMMERSIVE

13 OCTOBRE 2023 > 11 FÉVRIER 2024

CONCEPTION ET ANIMATION SPECTRE LAB - COLLABORATION MUSICALS STRAT REC - UNE COPRODUCTION CULTURES PACES DIGITAL TINTINIMAGINATIO

TINTIN.OPUS-ONE.CH

CULTURES PACES DIGITAL | tintinimaginatio | OPUS ONE

comercard | RTS | 20 | lemotin.ch | ticketcorner+ | 1111 BEAULIEU LAUSANNE | Ville de Lausanne

Les jours du petit magasin sont comptés

Commerce à Grandson

L'aide financière versée à Volg l'hiver dernier par la Commune aura prolongé la vie de la supérette d'un an. Elle fermera ses portes le 24 février.

Les Grandsonnois l'apprendront dans quelques jours par le biais d'un papillon tous ménages: l'épicerie Volg de la rue Haute fermera ses portes le 24 février à midi. Une disparition qui met à mal l'attractivité économique du bourg.

«Cette décision, c'est un peu la cata, confirme le syndic Antonio Vialatte. Elle fait planer des craintes pour les autres acteurs commerciaux installés aux abords de la place du Château.» Il y a un an, la Municipalité avait volé au secours de la supérette quand la hausse de loyer qui la touchait avait conduit ses responsables à parler de tirer le rideau. «Mais dès le départ, il était clair que notre aide (ndlr: 12'000 francs sur les 15'000 francs supplémentaires demandés par le propriétaire du bâtiment) était limitée à une année, en espérant qu'une solution se dessine d'ici là.» Tel n'a pas été le cas.

Antenne à Onnens

Les autorités ont rencontré récemment le responsable de Volg pour la région et son directeur, qui les ont informées d'un choix irrémédiable quand bien même l'aide communale aurait été reconduite, la structure n'étant selon eux plus rentable. «Ils conservent en revanche leur antenne à Onnens, ce qui n'est pas très loin pour les Grandsonnois.»

Reste que sur place, l'offre s'est considérablement appauvrie, même si Antonio Vialatte se réjouit que deux jeunes aient repris la boucherie de la rue Basse. Raison pour laquelle l'Association des terroirs de la région de Grandson (ATRG, qui réunit treize com-



Dans un peu plus d'un mois, l'enseigne Volg disparaîtra définitivement de la rue Haute à Grandson. PATRICK MARTIN

«Nous cherchons des pistes pour pérenniser la Maison des terroirs.»

Antonio Vialatte, syndic de Grandson

munes) évoque la possibilité de mettre en place un achalandage de produits de première nécessité dans les rayons de leur Maison des terroirs située quelques dizaines de mètres plus haut dans la rue.

«Pour l'heure, rien n'est fait, mais les membres ne voient pas cela d'un mauvais œil», affirme Antonio Vialatte. Il n'en demeure pas moins que cette solution est loin d'être idéale.

Elle a en effet pour cadre une structure dont l'avenir n'est pas vraiment assuré. Les comptes de l'exercice 2021 (perte de 96'000 francs) et un découvert de 180'000 francs au budget avaient conduit la Commune de Grandson à débloquer en urgence les fonds nécessaires pour que cet organe de promotion et lieu d'accueil fondé en 2007 continue d'exister.

Grâce à des mesures drastiques - réduction du temps de travail des salariés et engagement sans faille et bénévole du secrétaire de l'association, Marcel Pellet -, les exercices 2022 et 2023 se sont bouclés à l'équilibre. «Nous cherchons toutefois encore des pistes pour essayer de pérenniser cette Maison des terroirs à laquelle nous tenons», précise le syndic. **Frédéric Ravussin**